

Présents : Marie Françoise Etienne, Serrier, Stephane ; Houpert, Michel Daviller, Bruno Darmon, Henri

Bonjour à tous,

Merci pour votre participation à la réunion de ce jour. En voici le compte-rendu.

Cérémonie prévue le jeudi 5 juin 2025.

Budget : 2500 €

29 Mamans à ce jour. Deux départs connus sont prévus d'ici à fin avril. Cela ferait 27 mamans. Je demanderai confirmation à Bruno Barbillon en avril.

Si l'on considère environ 500 € pour le traiteur et les boissons, nous avons un budget cadeau de 2000 €.

Michel nous propose des produits d'artisanat : objets en bois, savons, petits gâteaux (brownies, cookies).

J'avais proposé des produits du torréfacteur de Thaon.

Après discussion ce jour, voici ce qui est retenu :

Carte CADHOC de 40€.

Cadeau d'une valeur de 30 € : un sachet de brownies, cookies pour 20 € et un paquet de thé ou café pour 10€. Les valeurs et quantité seront affinées par Michel pour la partie sucrée et moi-même pour la partie avec le torréfacteur.

Il nous faudra les devis des deux fournisseurs.

Synthèse du budget prévisionnel :

Traiteur + boissons : 500 €

Carte CADHOC : 40 € * 27 = 1080 €

Cadeau sucré : 20 € * 27 = 540 €

Sachet thés ou café (moitié de chaque) : 10€ * 27 = 270 €

Total : 2390 €

Concernant le traiteur, il faut réduire les quantités par rapport à l'an dernier, vu qu'il y a moins de personnes. Choix du traiteur : Saveurs Naturelles. Stéphane demandera un devis.

Pour des questions d'organisation, il sera mentionné dans la lettre d'invitation que chaque maman confirme sa présence.

Les courriers seront préparés et envoyés courant avril. La demande d'autorisation de la manifestation sera faite à la direction également en avril.

Fin de la réunion.

MARIE-FRANCOISE ETIENNE DUREN